

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 10 juillet 2026

DCM N° 26-07-10-31

Objet : Désignations des représentants de la Ville de Metz dans diverses instances et organismes.

Afin de mettre à jour la liste des représentations, il y a lieu de procéder à de nouvelles désignations de représentants de la Ville de Metz au sein de différentes instances et organismes extérieurs.

La liste détaillée de ces diverses représentations à pourvoir est jointe en annexe.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-33, L2122-21, L.2122-22 et L2541-8, **VU** le Règlement intérieur de la Ville de Metz,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant sur les désignations diverses,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant sur les désignations de représentants de la Ville de Metz dans les établissements d'enseignements,

VU les dispositions statutaires ou réglementaires propres à différents organismes, associations et autres, commandant à ce que la Ville de Metz soit représentée par des élus ou personnalités élues ou nommées par le Conseil Municipal,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à de nouvelles désignations de représentants de la Ville de Metz au sein de différentes instances et organismes extérieurs,

CONSIDERANT la possibilité pour le Conseil Municipal de décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret à ces désignations,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **DE DIRE** que ces désignations n'interviendront pas au scrutin secret conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT.

- **DE PROCEDER** à la désignation des représentants de la Ville de Metz au sein des instances et auprès des organismes dont la liste détaillée est jointe en annexe.

Service à l'origine de la DCM : Assemblées

Commissions :

Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

I. Organismes extérieurs

A. Sociétés

1. Solidarités, santé, seniors

a) Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés - RFVAA (Association)

Titulaire	Suppléant
1 - Doan TRAN	1 -

b) Résidence Sainte-Claire (Conseil de la Vie Sociale)

Titulaire	Suppléant
1 -	1 -

c) Résidence Sainte-Marie (Conseil de la Vie Sociale)

Titulaire	Suppléant
1 -	1 -

B. Etablissements d'enseignements

1. Etablissements scolaires publics du second degré

a) Collège Paul Valéry

Titulaire	Suppléant
1 -	1 - Gertrude NGO KALDJOP

b) Lycée Robert Schuman

Titulaire	Suppléant
1 -	1 - Marc SCIAMANNA